

L’Affaire Millereau II

En 1835, après la mort de sa tante, Alphonse Millereau devient propriétaire du Château de Cuy. Cependant, il habite depuis toujours la propriété familiale, le Château de Vauban près de Bazoches, qu’il ne faut pas confondre avec le Château de Bazoches. Millereau est un aristocrate, parent éloigné du fils le plus célèbre de la Nièvre, le maréchal Sébastien le Prestre de Vauban.⁵⁶ Ses journaux intimes révèlent qu’en vieillissant, il avait de plus en plus de mal à accepter les bouleversements sociaux et politiques dans la Nièvre et en France. La République prend forme, le libéralisme gagne du terrain et la démocratie inclut des participants de plus en plus nombreux, avec, pour couronner le tout, l’introduction du suffrage universel masculin en 1848. En 1867, Millereau constate les conséquences de ces changements lors des élections régionales du Conseil Régional de la Nièvre.⁵⁷ Dans le canton de Lormes, quatre candidats se sont présentés à la commission électorale. Aucun n’obtient la majorité absolue au premier tour ; les deux candidats ayant obtenus le plus de voix s’affrontent au second tour. L’un d’eux est Alphonse Millereau, qui occupe ce siège depuis des années. De plus, il est maire de Bazoches, comme son père avant lui et comme le seront plus tard, son gendre, son petit-fils et son arrière-petite-fille. Lui-même exercera ce mandat pendant plus de 40 ans. On pourrait penser que les Millereau sont élus à vie car, en deux siècles, la commune n’aura que quatre maires.

Alphonse Millereau a un retard important sur le numéro 1, Eugène Dupin, ancien fonctionnaire du Conseil d’État et représentant d’une famille célèbre d’intellectuels républicains. Pendant les quinze jours qui séparent les deux tours, Millereau conclut une alliance avec l’un des perdants, le notaire Tardy, maire de Lormes. Cet accord crée la surprise, car quelques jours avant, les deux hommes s’étaient traités d’incapables et indignes de confiance. Ces qualifications réciproques avaient été dévoilées au public dans une correspondance acerbe publiée dans l’un des premiers journaux nivernais, « L’Impartial de la Nièvre ». L’Impartial, qui paraît à partir de 1867, est lié à Léon Gambetta et n’est donc pas d’obédience aristocratique. Cependant, le journal était apparemment assez libéral pour donner la parole à des hommes politiques plus conservateurs, surtout s’ils réglaient publiquement leurs querelles dans ses colonnes. Le noble Millereau et le maire Tardy tentent de se discréditer l’un l’autre dans une prose ampoulée. Millereau est royaliste, il attribue le résultat négatif de ce vote pour lui à la nouvelle législation sur le suffrage universel masculin. Aux yeux de Millereau, ce nouvel électorat était naïf, pas formé pour exercer cette responsabilité démocratique et surtout, il était facilement influençable. Ce faisant, il choque naturellement au moins deux catégories de personnes : les véritables démocrates et les nouveaux électeurs admis à voter. En période électorale, ce n’est pas très judicieux.

L’opportunisme n’est pas fructueux et le revirement inattendu de ces deux ennemis politiques se produit beaucoup trop tard. Le second tour donne le même résultat : le candidat du Parti Radical/Républicain de l’opposition l’emporte à une grande majorité : Eugène Dupin obtient 1611 voix et Millereau 1013. Mais Millereau ne veut pas en rester là. Il est furieux et introduit un recours. Il accuse directement les vainqueurs du scrutin : il commence par porter plainte auprès de la commission électorale locale, puis, n’ayant pas obtenu satisfaction,

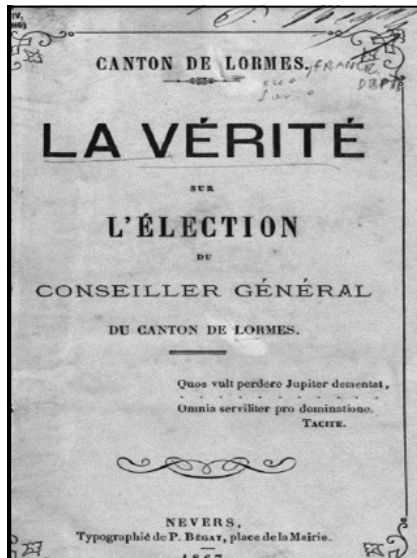


Fig. 62. La couverture du livre « La Vérité » de F. Wagnien..

Miller eau. Dupin a beau nier sur tous les tons – il est même ami de la duchesse –, Miller eau considère cette accusation comme une diffamation. Le seul but de ces fausses accusations serait de semer la confusion. Ce serait un pur chantage social ! Enfin, Dupin aurait également fait tout un tas de promesses jamais tenues. Cependant, il avait respecté au moins un engagement, ce qui agaçait beaucoup Miller eau : le jour du scrutin, il a fait servir gratuitement du vin dans les villages dont le maire était membre de son parti. Il espérait évidemment que ces maires guideraient les électeurs dans de bonnes dispositions vers les urnes. Miller eau crie au chantage politique ! La commission électorale rejette unanimement ces allégations. Puis c'est le tour du Préfet qui déclare les élections officiellement légales.

Pour Miller eau, l'affaire a encore une suite désagréable. Un autre adversaire, l'avocat Maître Magnien ne supporte plus un tel opportunisme. Il publie un livre noir sur les élections, où il incrimine nommément Miller eau. Son argumentation claire n'est pas flatteuse pour le vieux noble. Nous citons ici le passage le plus perfide sur Miller eau et ses amis : « Ils ne comprennent pas que les traditions de l'ancien servage ne sont plus en harmonie avec le nouvel ordre de choses et les idées du dix-neuvième siècle. »⁵⁸

il s'adresse au préfet de la Nièvre. Selon lui, Dupin a triché ; il a donc gagné les élections de façon déloyale. Millereau commence par accuser l'Inspecteur des Enfants Assistés, le responsable de la mise en œuvre du programme de placement d'enfants de la région parisienne dans des familles morvandelles. Cet inspecteur aurait menacé les familles d'accueil de retirer l'allocation qui leur était attribuée si elles ne votaient pas pour Dupin. Il s'agissait donc de chantage économique, mais ainsi, Miller eau mettait directement en cause le porte-monnaie de l'électorat car, pour la population pauvre, cette prime représentait un complément attrayant de ses faibles revenus. D'après Miller eau, Dupin aurait accusé la duchesse de Chastel lux – une ancienne famille noble fort respectée dans la région – de faire preuve de partialité dans cette campagne électorale, au profit de